

Jacques Chaussonot

28/04/24 18:38

Deviation prévue à Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

A l'intention du commissaire enquêteur ,

Je me permet de m'opposer cette déviation pour plusieurs raison .

1) point vu écologique , en ce moment on parle d'inondation et de nappes fréatiques et vous voulez bétoné .

2ème) les riverains de cette déviation perturber leurs tranquillités et leurs sécurités .

En faisant cette déviation les entreprises qui ont leurs devanture et les agriculteurs qui sont sûr le parcours actuel vont perdre leurs visibilités et leurs publicités.

Les commerces alimentaires ne seront plus visibles , la station essence perdra des clients , alors point vu économique ce n'est pas viable .

Pour toutes ces raisons , en espérant que vous allez enterrer cette idée.

En vous remerciant d'avance de bien vouloir abandonner cette idée.

Pièce jointe (1)

- -8837396058330833279.jpg (555 KB)